



Pas-de-Calais

Le Département

Solidarités



Vous recherchez une place
d'accueil temporaire en établissement
pour personnes en situation de handicap ?



SARAH, une solution en ligne pour faciliter
le recours à l'accueil temporaire des
personnes en situation de handicap



www.accueil-temporaire.com

Créé par l'association GRATH,
Sarah est un outil sur lequel il est
possible de **consulter en temps réel**
la disponibilité des places d'accueil
temporaire en établissements pour
personnes handicapées.

- > Vous orienter en fonction de vos besoins
- > Effectuer une demande de réservation en ligne
- > Échanger directement avec les établissements



Découvrez le séjour en accueil temporaire

L'accueil temporaire en établissement permet aux personnes en situation de handicap de continuer à vivre chez elles, de développer et de maintenir leur autonomie grâce à des activités adaptées.

Dans quel cas bénéficier de l'accueil temporaire en établissement ?

- > Une indisponibilité provisoire de l'aidant (maladie, hospitalisation...)
- > Un besoin de répit (repos, organisation de la vie courante...)
- > Un essai ou une préparation à une future entrée en établissement...

La personne peut être accueillie **plusieurs jours ou plusieurs semaines, le week-end ou la nuit. Jusqu'à 90 jours sur 12 mois**

À noter : Pour construire votre projet d'accueil temporaire, vous devez obtenir par la MDPH une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Obtenez une information et de l'aide dans vos démarches :

TERRITOIRE DE L'ARRAGEOIS :

Maison de l'Autonomie
MDS/ARRAS NORD
87 PLACE CHANTECLAIR
62223 SAINT NICOLAS
TEL : 03.21.21.50.51

TERRITOIRE DE L'ARTOIS :

Maison de l'Autonomie
8 RUE LUDOVIC BOUTLEUX
62400 BÉTHUNE
TEL : 03.21.01.66.87

TERRITOIRE DE L'AUDOMAROIS :

Maison de l'Autonomie
Centre administratif Saint Louis
16 RUE SAINT SÉPULCRE BP 90351
62505 SAINT-OMER CEDEX
TEL : 03.21.12.28.37

TERRITOIRE DU BOULONNAIS :

Maison de l'Autonomie
MDS/BOULOGNE-SUR-MER
153 RUE DE BRÉQUERECQUE BP 767
62321 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX
TEL : 03.21.99.46.66

TERRITOIRE DU CALAISIS :

Maison de l'Autonomie
MDS / CALAIS 44 RUE GAILLARD BP 507
62106 CALAIS CEDEX
TEL : 03.21.00.02.70

TERRITOIRE LENS/HÉNIN :

Maison de l'Autonomie
Antenne Lens - Liévin
33 RUE DE LA PERCHE - BP 63
62302 LENS CEDEX
TEL : 03.21.13.04.16

Antenne Hénin - Carvin

22 RUE MÉLUSINE
62252 HÉNIN-BEAUMONT
TEL : 03.21.79.58.70

TERRITOIRE DU MONTREUILLOIS :

Maison de l'Autonomie
PLACE SAINT WALLOY
62170 MONTREUIL SUR MER
TEL : 03.21.90.00.00

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU PAS-DE-CALAIS

PARC D'ACTIVITÉS DES BONNETTES
9 RUE WILLY BRANDT - BP 90266
62005 ARRAS CEDEX
TEL : 03.21.21.84.00
Mdp62@mdph62.fr / www.mdp.pasdecalais.fr